

Sénat de Belgique.

FEUILLETON des Pétitions sur lesquelles il sera fait rapport dans la séance du 29 décembre 1837.

N^o 1. Le Gouverneur de la Province de Namur transmet le vœu émis par le Conseil provincial de Namur que dans la loi sur l'entretien des chemins vicinaux la prestation en numéraire soit en général substituée à la corvée ou prestation en nature.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et des Affaires Étrangères et dépôt au bureau des renseignements.

N^o 2. Les fabricans de coutellerie de Gembloux demandent la suppression du droit de sortie sur les coutelleries Belges.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Finances et dépôt au bureau des renseignements.

N^o 3. La Députation permanente du Conseil provincial du Limbourg demande que l'Etat facilite à la province de Limbourg la levée de l'emprunt de 500,000 francs, pour construction de routes, soit en se portant caution, pour la province, soit en faisant l'avance de la dite somme.

Conclusions du Rapport.

Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics et dépôt au bureau des renseignements.

N^o 4. Le Conseil communal de la ville de Bruges demande la réforme de la loi électorale.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et des Affaires Étrangères et dépôt au bureau des renseignements.

N. 5. Henri Stols, fabricant de chicorée, domicilié à Meerssen (province de Limbourg), et Paulus Henri Muller fils, également fabricant de chicorée, domicilié à Hesden (Limbourg), demandent que le Sénat s'oppose à la proposition faite à la Chambre des Représentans de majorer les droits d'entrée sur les chicorées.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Finances et dépôt au bureau des renseignemens.

N. 6. Un grand nombre de Mulquiniers et d'habitans de Soignies, les bourgmestres et échevins des communes de Soignies, Braine-le-Comte, Horrues, Tubize, Rebecq, Hennuyères, Ronquières, Ecaussinne d'Enghien, Ecaussinne-Lalaing, Marche-lez-Ecaussinnes, Henripont, Naast, Roeulx, Tubize, Masnuy-St-Jean, Masnuy-St-Pierre, Chaussée-Notre-Dame, Louvignies, Montigny-lez-Lens, Neufvilles, Canbron-St-Vincent, Cambron-Casteau, Mevergnies, Brugelette, Gage, Lombise, Thoricourt, Fouleng, Silly, Gibecq et le bureau de bienfaisance de Soignies, demandent l'abolition du droit de sortie établi sur le fil de lin simple et écru, ou lin filé de toute espèce.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et des Affaires Etrangères, et dépôt au bureau des renseignemens.

N° 7. Le sieur Alt, domicilié à Dinant, se plaint de ne pas avoir été décoré de la croix de fer et demande l'institution d'une nouvelle commission des récompenses.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux Publics.

N° 8. Les marchand de bois de Blargnies et des Communes environnantes de la Province de Hainaut, demandent que l'on ne permette pas la libre entrée des charbons anglais.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et des Affaires Etrangères et dépôt au bureau des renseignemens.

N° 9. Plusieurs constructeurs de navires de Gand, de Baesrode, de Boom et d'Anvers, font la même demande.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et des Affaires Etrangères et dépôt au bureau des renseignemens.

N° 10. Des fabricans d'huile et de chandelles du Borinage, Province de Hainaut, font la même demande.

Conclusions du Rapport :

Dépôt au bureau des renseignemens.

N° 11. Le Sieur Napoléon Joseph Delsart, instituteur à Templeuve (Province de Hainaut), se plaint de ce que l'administration communale refuse de lui payer le traitement qui lui a été alloué comme instituteur.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et des Affaires Etrangères.
